



MFS[®] Rapport de gestion responsable

Quatrième trimestre 2025

Table des matières

- 1 La durabilité chez MFS
- 4 Mise à jour sur la durabilité et la gestion responsable
- 5 La gestion responsable chez MFS
- 7 Activité récente en matière d'engagement



La durabilité chez MFS

MFS gère activement les fonds de ses clients depuis la création du premier fonds commun de placement américain à capital variable en 1924. Une recherche fondamentale approfondie et une perspective à long terme constituent le fondement de notre approche en matière de placement. Nous cherchons à atteindre les objectifs économiques à long terme de nos clients en allouant leur capital de manière responsable.

En tant que gestionnaire actif, nous avons toujours cherché à repérer les placements susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à long terme à nos clients. En 2009, nous avons créé le Comité d'investissement responsable de MFS, désormais connu sous le nom de Comité de développement durable de l'entreprise, et publié la Politique d'investissement responsable et d'engagement de MFS afin de garantir que les questions de développement durable soient systématiquement intégrées dans notre processus de placement.

Nous réfléchissons en permanence à la manière d'améliorer notre approche et nos capacités de placement afin de rester en mesure de gérer les actifs de nos clients dans un contexte de développement durable en rapide évolution, et nous avons ajouté des ressources dédiées à cet effort. Nous avons également renforcé nos efforts en matière de gestion responsable, que nous définissons comme notre obligation fiduciaire d'allouer le capital de manière responsable, de collaborer de manière productive avec les entreprises et les autres acteurs du secteur, et d'exercer nos droits de vote de manière réfléchie et délibérée.

Ce rapport présente une mise à jour trimestrielle de nos activités en matière de développement durable et de gestion responsable. Nous espérons que cela permettra à nos clients de mieux comprendre notre approche en matière de développement durable et la manière dont nous allouons leur capital de manière responsable. Nous sommes conscients que la durabilité est un sujet important pour nos clients, et nous sommes ouverts à toute occasion d'en discuter plus en détail avec vous.

Professionnels spécialisés en durabilité

Afin de faciliter l’adoption, la mise en œuvre et l’amélioration des pratiques liées au développement durable dans l’ensemble du cabinet, nous chargeons certaines personnes d’assurer un leadership stratégique et de soutenir l’intégration efficace des questions de développement durable dans toutes les équipes et toutes les disciplines. Ces personnes sont réparties dans nos équipes chargées de la recherche et de la gestion ESG, de la stratégie de développement durable des clients, des affaires juridiques et de la conformité, comme indiqué ci-dessous.

Investissement et gestion responsable			
Équipe de recherche et gestion responsable ESG			
Directeur de l’intégration ESG mondiale Rob Wilson	Analyste en recherche sur les titres à revenu fixe Joseph Baldwin	Analyste en gestion responsable Andrew Jones	Associé principal en gestion responsable Xinyi Wan
Analyste en recherche sur les titres de participation Pooja Daftary	Associée principale en recherche sur les titres à revenu fixe Gabrielle Guillemette	Spécialiste en gestion responsable Alexandra Schoepke	Associée en gestion responsable Halley Scatchard
Analyste en recherche sur les titres à revenu fixe Mahesh Jayakumar	Directrice de la gestion responsable mondiale Franziska Jahn-Madell	Associé principal en gestion responsable Herald Nikollara	

Relations clients		Service juridique et conformité	
Stratégie de durabilité du client		Service juridique et conformité	
Chef mondial de la stratégie de durabilité Bess Joffe	Stratège Daniel Popielarski	Avocate-gestionnaire Susan Pereira	Spécialiste en chef de la conformité Corey Bradley
Stratège principal George Beesley	Analyste principale Tessa Fitzgerald	Directeur de la conformité Justin McGuffee	
Stratège Pelumi Olawale	Analyste Yasmeen Wirth		

Recherche ESG et gestion responsable

Notre équipe de placement comprend des spécialistes dévoués qui contribuent à l'élaboration de stratégies, à la recherche, à l'engagement et au vote. Toutes ces personnes partagent un objectif commun : mener des recherches et des engagements plus efficaces et plus percutants dans l'ensemble de nos participations. Certaines d'entre elles ont également des rôles plus spécialisés afin de garantir l'exercice efficace de nos droits de vote par procuration. Ce groupe est constitué d'onze personnes, dont un directeur de l'intégration ESG, un directeur de la gestion responsable mondiale et neuf spécialistes dédiés à la durabilité et à la gestion responsable dans les domaines des titres de participation et des titres à revenu fixe.

Stratégie de durabilité du client

Une équipe de six personnes se consacre à dialoguer avec nos clients et le secteur du placement sur les questions ESG, ainsi qu'à développer un leadership éclairé sur les thèmes liés à la durabilité. Cette équipe joue un rôle important en aidant les acteurs du secteur à comprendre l'approche de MFS en matière de durabilité.

Service juridique et conformité

Un avocat de notre service juridique se consacre à l'évaluation, au suivi et au traitement approprié des questions liées à l'ESG et à la gestion responsable afin de garantir que MFS soit au courant de toutes les exigences réglementaires et légales applicables dans les juridictions où nous exerçons nos activités. De plus, nous disposons d'un responsable de la conformité dédié à l'ESG et d'un spécialiste de la conformité au sein de notre service Conformité.

Ce groupe est constitué d'onze personnes, dont un directeur de l'intégration ESG, un directeur de la gestion responsable mondiale et neuf spécialistes dédiés à la durabilité et à la gestion responsable dans les domaines des titres de participation et des titres à revenu fixe.

Mise à jour sur la durabilité et la gestion responsable

Quatrième trimestre 2025

Il n'y a eu aucun changement important dans nos pratiques ou politiques globales en matière de développement durable et de gestion responsable au cours du quatrième trimestre de 2025.

Mise à jour sur la recherche ESG et la gestion responsable

Au cours de ce trimestre, nous avons étendu notre analyse de la demande en énergie liée à l'IA aux marchés internationaux dans le but d'évaluer les goulets d'étranglement potentiels en matière d'énergie. Des analystes des services publics et des analystes ESG ont travaillé au Japon, en Inde, en Asie du Sud-Est et en Europe afin d'élaborer des prévisions de la demande d'électricité fondées sur une approche ascendante et d'estimer la part de la demande d'électricité attribuable à l'IA. Nous avons identifié les risques physiques liés au climat, le stress hydrique et l'approvisionnement en électricité comme des obstacles importants dans certains marchés.

Notre équipe chargée de la durabilité s'est réunie en novembre dans nos bureaux de Londres pour notre séminaire annuel sur la durabilité. Outre les séances avec nos équipes juridiques et de conformité, l'équipe a discuté des progrès réalisés dans l'analyse du plan de transition climatique, des meilleures pratiques en matière d'engagement et d'intégration, de la collaboration entre les équipes chargées des titres à revenu fixe et des actions, ainsi que d'un certain nombre d'autres sujets. Nous avons approfondi notre analyse des marchés du carbone (tarification et réglementation), qui restent une priorité pour 2026.

Nous avons poursuivi nos efforts en matière d'engagements climatiques, en particulier dans le secteur de la défense.

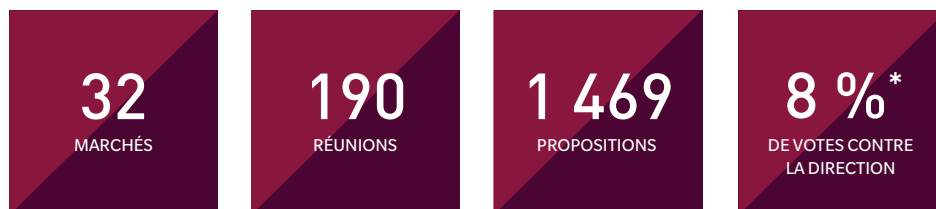
La gestion responsable chez MFS

Nous estimons qu'une communication ouverte avec les entreprises et les émetteurs est un aspect important de nos responsabilités en tant qu'actionnaires, c'est pourquoi nous adoptons une approche constructive en matière d'engagement. Caractérisée par son esprit collaboratif, son orientation vers la matérialité financière et sa focalisation sur les émetteurs, nous pensons que cette approche nous confère un avantage analytique et peut constituer une source de génération d'alpha. Nous estimons que les meilleurs résultats sont généralement obtenus grâce à des relations solides et à un dialogue régulier et mutuel avec les entreprises qui constituent notre portefeuille. Notre objectif lorsque nous nous engageons est d'échanger des points de vue sur les questions ESG susceptibles de représenter des risques ou des opportunités importants pour les entreprises ou les émetteurs, et d'apporter des changements positifs sur ces questions lorsque cela est nécessaire. Nous pensons que les gestionnaires d'actifs axés sur le long terme qui entretiennent un dialogue avec les sociétés sur les questions ESG peuvent influencer positivement plusieurs pratiques commerciales exemplaires, ce qui, au bout du compte, crée de la valeur pour nos clients. Notre approche en matière d'engagement repose sur une collaboration étroite entre tous les membres de notre plateforme d'investissement, y compris notre équipe ESG et de gestion responsable. Nos engagements se déroulent de manière cohérente et sous différentes formes, souvent par le biais d'un dialogue avec la direction de la société, de lettres officielles, de réunions du conseil d'administration axées sur les questions d'ESG et autres sujets. Nous pouvons également collaborer avec d'autres acteurs du secteur.

Nous sommes d'avis que notre approche de l'engagement peut avoir des répercussions positives sur les industries, les sociétés individuelles et un large éventail de parties prenantes, y compris les actionnaires. Nous participons activement aux initiatives, organisations et groupes de travail du secteur qui cherchent à améliorer et à fournir des conseils sur les meilleures pratiques des entreprises et des investisseurs, l'intégration des critères ESG et les questions relatives au vote par procuration. MFS est membre ou signataire de diverses organisations et initiatives qui promeuvent les questions ESG, notamment les Principes pour l'investissement responsable, l'initiative pour la divulgation des informations sur la main-d'œuvre, le CDP et Ceres. Nous encourageons activement les entreprises qui constituent notre portefeuille à améliorer la divulgation d'informations et à adopter de bonnes pratiques dans divers domaines liés à l'ESG.

Nous sommes d'avis que notre approche de l'engagement peut avoir des répercussions positives sur les industries, les sociétés individuelles et un large éventail de parties prenantes, y compris les actionnaires.

ACTIVITÉ DE VOTE PAR PROCURATION



*Pourcentage du total des votes. MFS a voté contre la direction sur au moins un point soumis au vote lors de 37,4 % des assemblées tenues au cours du trimestre.

Bien que le quatrième trimestre soit une période calme pour le vote par procuration, l'examen de notre politique en matière de vote par procuration a été achevé.

MFS a mis à jour les Politiques et procédures en matière de vote par procuration de MFS (la « Politique ») avec effet au 1er janvier 2026. Lors de la mise à jour de la Politique, nous avons les objectifs principaux suivants à l'esprit : (i) clarifier nos attentes en matière de bonne gouvernance tant pour les clients qui nous ont délégué leur droit de vote que pour les sociétés dans lesquelles nous investissons ; et (ii) organiser nos directives de vote par thème plutôt que par marché, reflétant ainsi notre conviction que les principes clés de la bonne gouvernance s'appliquent à l'échelle mondiale.

Au fur et à mesure que les attentes évoluent, nous croyons qu'il est important de rester pratiques et agiles dans notre façon d'appliquer nos principes, tout en continuant à respecter notre approche de gouvernance de longue date. Notre devoir fiduciaire demeure au cœur de chaque décision que nous prenons, et ces améliorations sont conçues pour garantir que nos pratiques de vote continuent de servir ce que nous croyons être les meilleurs intérêts économiques à long terme de nos clients.

Il est important de noter que notre approche globale n'a pas changé. Nous demeurons guidés par le principe global selon lequel les décisions de vote sont prises dans ce que nous estimons être le meilleur intérêt économique à long terme de nos clients.

Voici un résumé des changements les plus importants apportés à la Politique :

- Restructuration de nos directives de vote par procuration pour les rendre plus claires et plus compréhensibles en éliminant les informations spécifiques au marché, les exemples de votes historiques et d'autres détails inutiles. Les directives ont été révisées pour fournir notre approche générale en considérant des points de vote particuliers.
- Révision de notre approche actuellement décrite dans les directives de vote en ce qui concerne les deux questions suivantes.
 - Tout d'abord, les directives de vote prévoyaient auparavant que nous voterions contre le président du comité de nomination et de gouvernance des entreprises américaines, canadiennes, européennes, australiennes et néo-zélandaises dont le conseil d'administration comptait moins de 24 % de femmes. Nous avons révisé cette approche en soumettant tous les conseils d'administration ayant une représentation féminine entre 20 % et 24 % à un examen plus nuancé par notre équipe de gestion pour déterminer si les faits et les circonstances méritent un vote « contre ». Ce changement marque une rupture avec notre approche actuelle, selon laquelle si la représentation est inférieure à 24 %, nous votons contre le président, à moins que le comité des votes par procuration de MFS ne détermine qu'une dérogation est justifiée.
 - Deuxièmement, nos directives de vote par procuration prévoient actuellement que nous nous concentrons uniquement sur le montant total de la dilution lors de l'analyse des régimes d'actionnariat. Nous avons clarifié notre approche pour tenir compte à la fois de la dilution globale et du taux de consommation du capital, parce que nous croyons que ce dernier est un élément important à prendre en considération lors de l'analyse des régimes d'actionnariat.

Nous révisons également le processus utilisé par le comité des votes par procuration de MFS pour identifier certains conflits d'intérêts importants. Actuellement, le comité utilise une approche en deux étapes pour identifier certains conflits d'intérêts importants. Tout d'abord, dans les cas où les votes sont soumis conformément à une directive de vote par procuration explicite, aucun conflit d'intérêts important n'est réputé exister. Cependant, dans les cas où (i) nous considérons une dérogation à une directive de vote par procuration, (ii) nous considérons une question pour laquelle nous n'avons pas de directive de vote à appliquer ou qui nécessite une analyse au cas par cas, (iii) nous identifions et évaluons une question potentiellement préoccupante de rémunération des cadres supérieurs en lien avec une rémunération consultative ou un vote d'indemnité de départ, ou (iv) nous envisageons une proposition relative à une fusion, une acquisition, la vente d'actifs de l'entreprise ou d'autres transactions similaires (collectivement, « Points de vote non standard »), nous déterminons si l'émetteur est un distributeur ou un client important. Deuxièmement, si l'émetteur n'est pas un distributeur ou un client important, alors aucun conflit d'intérêts important n'est réputé exister ; cependant, si l'émetteur est un distributeur ou un client important, le comité déterminera comment voter sur le point de vote non standard. À l'avenir, nous éliminerons cette approche en deux étapes et le comité des votes par procuration votera tous les points de vote lors d'une réunion d'un émetteur considéré comme un distributeur ou un client important. Le comité votera également tous les points de vote lors d'une réunion d'une société, dont un administrateur/fiduciaire du Fonds MFS est administrateur. Nous croyons que ce changement entraînera l'identification de conflits d'intérêts plus importants.

Activité récente en matière d'engagement

Société de gaz et de technologie

Secteur : Biens d'équipement

Industrie : Produits chimiques spécialisés



CINQ NOUVEUX ADMINISTRATEURS ONT REJOINT LA SOCIÉTÉ AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES, APPORTANT UNE EXPERTISE PRÉCIEUSE EN MATIÈRE DE NUMÉRISATION ET UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DU SECTEUR.

Nous avons récemment rencontré le président d'une société de produits chimiques européenne, ainsi que la direction, pour discuter de la composition du conseil d'administration, de la rémunération des dirigeants, de la stratégie en matière d'hydrogène et du risque lié au prix du carbone. En matière de gouvernance, le président a présenté un aperçu de l'efficacité du conseil d'administration et des changements récents, soulignant que cinq nouveaux administrateurs avaient rejoint le conseil au cours des deux dernières années, apportant une expertise précieuse en matière de numérisation et une connaissance approfondie du secteur. Le conseil d'administration a également proposé d'augmenter les incitations à long terme et liées au climat pour le PDG. Dans l'ensemble, la société a réaffirmé son engagement en faveur de l'efficacité, de l'amélioration des marges et de la croissance à long terme.

En ce qui concerne la tarification du carbone, nous pensons que la société est globalement bien placée pour répercuter les coûts sur ses clients. Le réseau européen d'infrastructures hydrogène de la société devrait faire face à des besoins de trésorerie accrus pour couvrir les obligations du système d'échange de quotas d'émission de l'UE, mais nous pensons que l'exposition financière sera atténuée par divers moyens, notamment les investissements de la société dans les technologies de capture du carbone et l'hydrogène renouvelable. Nous sommes ressortis de cette réunion avec une opinion positive sur la stratégie de décarbonisation de la société et sa préparation à l'évolution du paysage réglementaire.

Entreprise agroalimentaire

Secteur : Biens de consommation de base

Industrie : Alimentation



LA CAPACITÉ DE L'ENTREPRISE À INFLUENCER L'APPROVISIONNEMENT MONDIAL EN CACAO EST CONSIDÉRABLEMENT LIMITÉE PAR LES CONTRÔLES GOUVERNEMENTAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Nous avons discuté avec l'équipe chargée du développement durable d'une entreprise agroalimentaire afin d'évoquer la résilience de sa chaîne d'approvisionnement en cacao et ses perspectives en matière de coûts. Malgré ses investissements continus dans l'approvisionnement durable et le soutien aux agriculteurs, la capacité de l'entreprise à influencer l'offre mondiale de cacao est considérablement limitée par les contrôles gouvernementaux en Afrique de l'Ouest, qui devraient continuer à entraîner une volatilité de l'offre et une hausse des prix dans un avenir prévisible. Si l'offre de cacao en Amérique latine est en augmentation, elle ne devrait pas modifier de manière significative la dynamique du marché à court terme.

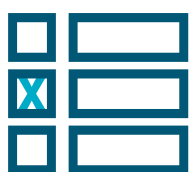
Nous pensons que l'entreprise gère les pressions sur les coûts grâce à des opérations de couverture et à une reformulation modérée de ses produits, mais la demande des consommateurs pour du cacao issu de sources durables limite les options de substitution. En ce qui concerne les emballages, les exigences réglementaires en matière de contenu recyclé augmentent les coûts, même si l'entreprise ne prévoit pas d'augmentation significative des dépenses liées aux emballages durables à court terme. Dans l'ensemble, les contraintes d'approvisionnement en cacao et les pressions réglementaires sur les emballages devraient maintenir les coûts des intrants à un niveau élevé, l'entreprise se concentrant sur la gestion des risques et le maintien de la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Nous continuerons à surveiller ces facteurs à l'avenir.



Entreprise technologique

Secteur : Technologie

Industrie : Systèmes informatiques



NOUS AVONS ENCOURAGÉ L'AMÉLIORATION DE LA DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX RÔLES DES COMITÉS ET À LA GOUVERNANCE À L'ÉCHELLE DE L'ENTREPRISE AFIN DE MIEUX S'ALIGNER SUR LES MEILLEURES PRATIQUES DU SECTEUR.

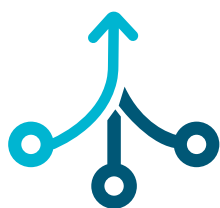
Nous avons récemment engagé le dialogue avec une entreprise technologique américaine afin de discuter de ses pratiques et de sa gouvernance en matière d'IA responsable (« RAI »). L'approche de l'entreprise en matière de divulgation RAI diffère de celle de ses pairs, la documentation technique étant répartie sur plusieurs sites et les résumés destinés aux consommateurs ou aux investisseurs étant limités. Bien qu'elle ait mis en place divers comités et cadres pour traiter la RAI, nous estimons qu'il n'existe actuellement aucun processus clair et centralisé de surveillance ou de prise de décision structurée au niveau de l'entreprise. La surveillance de la RAI par le conseil d'administration reste également fragmentée, la confidentialité et la conformité relevant du comité d'audit et l'expertise du conseil d'administration étant contrôlée par un autre organe.

Malgré les assurances données par l'entreprise en matière d'expertise technique et de gestion réfléchie, nous estimons qu'il est possible d'améliorer la transparence en clarifiant la manière dont les décisions relatives aux RAI sont coordonnées et supervisées au sein de l'organisation. Nous avons encouragé l'amélioration de la divulgation des renseignements relatifs aux rôles des comités et à la gouvernance à l'échelle de l'entreprise afin de mieux s'aligner sur les meilleures pratiques du secteur. Bien que l'absence de supervision centralisée ne soit pas susceptible de poser un risque à court terme, nous continuerons à surveiller la situation à mesure que les attentes des régulateurs et des parties prenantes évoluent. Nous continuerons également à suivre les progrès réalisés en matière de gouvernance et de divulgation des RAI.

Sociétés du secteur des jeux

Secteur : Produits de consommation cyclique

Industrie : Jeux et hébergement



BIEN QUE LES RÉSULTATS DES INTERVENTIONS SOIENT SUIVIS EN INTERNE, LA DIVULGATION PUBLIQUE DES INDICATEURS CLÉS RESTE LIMITÉE, CE QUI SOULIGNE LA POSSIBILITÉ D'UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE.

Lors de notre récent engagement auprès d'une société européenne de paris sportifs et de jeux d'argent, nous nous sommes concentrés sur la conformité réglementaire, les mesures visant à rendre les jeux d'argent plus sûrs et les thèmes émergents tels que l'adoption de l'IA et la divulgation d'informations environnementales. Ces sujets sont particulièrement importants pour l'entreprise compte tenu de ses antécédents en matière de violations réglementaires et d'amendes. Nous avons été encouragés de constater que la société a considérablement renforcé sa fonction de conformité, en triplant la taille de son équipe et en mettant en place de nouveaux contrôles et systèmes. Des équipes de conformité spécifiques au marché ont été mises en place pour répondre aux exigences régionales, et la société a investi dans des technologies et des systèmes propriétaires pour surveiller et intervenir auprès des utilisateurs à risque. Si les résultats des interventions sont suivis en interne, la divulgation publique des indicateurs clés reste limitée, ce qui souligne la possibilité d'une plus grande transparence à mesure que les attentes réglementaires évoluent.

À la suite de précédents manquements en matière de conformité et d'une fusion, l'entreprise a entrepris une restructuration complète de sa direction et de son conseil d'administration. La fonction de conformité est désormais l'une des plus importantes équipes au sein de l'organisation, et le comité d'audit a été élargi pour devenir un comité de vérification et de gestion des risques. Les cadres de rémunération comprennent des indicateurs de rendement clés en matière de jeu responsable, mais il existe peu d'éléments indiquant une pondération significative dans les plans de rémunération, ce qui suggère une intégration seulement partielle des indicateurs ESG dans la rémunération des dirigeants.

L'adoption de l'IA se concentre actuellement sur la productivité interne et la personnalisation des services aux clients, les cadres de gouvernance relatifs aux biais algorithmiques et au ciblage responsable en étant encore à leurs débuts. Nous prévoyons de surveiller la manière dont l'intégration de l'IA s'aligne sur les principes de jeu plus sûr et les normes réglementaires.

Dans l'ensemble, nous considérons les changements structurels mis en œuvre ces dernières années, en particulier le renforcement de la fonction de conformité et le renouvellement de l'équipe de direction, comme des évolutions positives qui réduisent le risque de violations réglementaires futures. À l'avenir, nous continuerons à nous engager dans l'évolution de la stratégie de l'entreprise en matière d'IA et dans la transparence des interventions visant à rendre les jeux d'argent plus sûrs.

Entreprise de technologie du voyage

Secteur : Technologie

Industrie : Systèmes informatiques



NOUS AVONS DISCUTÉ DE LA
POURSUITE DE L'AJUSTEMENT
DE LA RÉMUNÉRATION AFIN
DE FAVORISER LA
FIDÉLISATION ET LE
RECRUTEMENT DE TALENTS

Dans le cadre de notre récent engagement auprès d'une entreprise technologique espagnole, nous avons examiné plusieurs éléments du programme de rémunération des dirigeants et des pratiques de gouvernance plus larges de l'entreprise. Le conseil d'administration a fait part de son intention de modifier les éléments non financiers liés à l'ESG du plan d'intéressement à court terme du PDG. Nous avons discuté de la poursuite de l'ajustement de la rémunération afin de favoriser la fidélisation et le recrutement de talents, d'autant plus que nous craignons que la rémunération historiquement conservatrice ait contribué à affaiblir le recrutement de cadres supérieurs.

En outre, nous avons discuté de la surveillance par le conseil d'administration de l'intelligence artificielle et des risques potentiels liés à la surcharge de travail. La gouvernance de l'IA relève actuellement de la responsabilité de l'ensemble du conseil d'administration, dont un membre apporte une solide expertise dans ce domaine ; cependant, jusqu'à présent, la formation a été dispensée uniquement par le personnel interne. Nous avons évoqué la possibilité d'intégrer des perspectives externes afin de renforcer la surveillance. Enfin, nous avons discuté du fait que les administrateurs de la société siègent en moyenne à 2,6 conseils d'administration, ce qui, à notre avis, pourrait affecter leur capacité à consacrer suffisamment de temps à leur fonction. Bien que le conseil d'administration ait indiqué qu'il suivait les directives des conseillers en vote, nous continuerons à surveiller cette question.

En 1924, MFS a lancé le premier fonds commun de placement à capital variable aux États-Unis, ouvrant ainsi la porte aux marchés pour des millions d'investisseurs quotidiens. Aujourd'hui, en tant que gestionnaire de placements mondial à service complet au service des professionnels du secteur financier, des intermédiaires et des clients institutionnels, MFS a toujours un seul objectif : créer de la valeur à long terme pour ses clients en assurant une allocation responsable des capitaux. Pour ce faire, nous comptons sur notre puissante approche d'investissement combinant l'expertise collective, une gestion réfléchie des risques et une rigueur à long terme. Soutenues par notre culture de la collaboration et des valeurs partagées, nos équipes composées de penseurs aux horizons divers débattent activement des idées et évaluent les risques importants afin de définir ce qui nous semble être les meilleures occasions d'investissement sur le marché.

N'oubliez pas qu'une approche d'investissement durable ne garantit pas de résultats positifs.

Sauf indication contraire, les logos et les noms de produits et services sont des marques commerciales de MFS et de ses filiales et peuvent être enregistrés dans certains pays.

Les points de vue exprimés dans cette présentation sont ceux de MFS et peuvent changer sans préavis. Ces opinions ne doivent pas être considérées comme des conseils en placement, comme des recommandations en matière de titres ou comme une indication de l'intention de négociation au nom de tout autre produit d'investissement de MFS.

La norme de classification de l'industrie mondiale (GICS®) a été élaborée par MSCI, Inc. et S&P Global Market Intelligence Inc. et/ou est la propriété exclusive de MSCI, Inc. (« Renseignements sur le marché mondial de S&P »). GICS est une marque de service de MSCI et S&P Global Market Intelligence et a été utilisée sous licence par MFS.

Ce document est destiné aux professionnels du placement à titre d'information générale uniquement, sans tenir compte des objectifs de placement, de la situation financière et des besoins particuliers d'une personne donnée. Les titres et/ou secteurs mentionnés dans le présent document sont cités à titre d'exemple et ne doivent pas être interprétés comme une recommandation de placement. Un placement comporte des risques. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Les renseignements contenus dans le présent document ne peuvent pas être copiés, reproduits ou redistribués sans l'autorisation expresse de MFS Investment Management (« MFS »). Bien que les renseignements soient considérés comme exacts, ils peuvent être modifiés sans préavis. MFS ne garantit pas que ce document est exempt d'erreurs ou d'omissions ou que l'information convient à l'utilisation prévue par une personne en particulier et ne fait aucune déclaration à cet égard. Sauf dans la mesure où toute responsabilité en vertu d'une loi ne peut être exclue, MFS n'accepte aucune responsabilité pour toute inexactitude, pour les décisions de placement ou toute autre mesure prise par toute personne sur la base des renseignements contenus dans les présentes. MFS n'autorise pas la distribution aux investisseurs au détail.

MFS peut intégrer des facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement, ses analyses fondamentales et ses activités d'engagement lorsqu'elle communique avec les émetteurs. Les énoncés ou exemples fournis illustrent certaines façons dont MFS a historiquement intégré les facteurs ESG dans l'analyse ou l'engagement auprès de certains émetteurs, mais ils ne visent pas à suggérer que des investissements favorables, des résultats ESG ou des résultats d'engagement sont garantis dans toutes les situations ou dans une situation précise. Lorsqu'elle s'engage auprès de sociétés, notamment sur des questions liées à l'ESG, MFS s'attache à discuter, à recueillir des renseignements et à rechercher une transparence appropriée sur les questions susceptibles d'avoir une incidence significative sur la valorisation économique à long terme de la société, et ce, dans le but de prendre des décisions d'investissement éclairées qui servent les intérêts économiques à long terme de ses clients. MFS ne s'engage pas dans le but de modifier ou d'influencer le contrôle d'une société. Les engagements consistent souvent en des communications continues avec un émetteur. L'engagement auprès d'un émetteur peut ne pas entraîner de changements directs dans les pratiques ESG de ce dernier. Les résultats favorables en matière d'investissement ou d'engagement, y compris ceux décrits ci-dessus, peuvent ne pas être liés à l'analyse ou aux activités de MFS. La mesure dans laquelle MFS intègre les facteurs ESG dans ses décisions d'investissement, ses analyses d'investissement et/ou ses activités d'engagement varie selon la stratégie, le produit et la catégorie d'actifs, et peut également varier au fil du temps. Elle est généralement déterminée en fonction de l'avis de MFS quant à la pertinence et à l'importance des facteurs ESG précis (qui peuvent différer des jugements ou des opinions de tiers, y compris des investisseurs). Les exemples ci-dessus ne sont pas nécessairement représentatifs des facteurs ESG utilisés dans la gestion du portefeuille d'un investisseur. Toute évaluation ESG ou intégration de facteurs ESG par MFS peut s'appuyer sur des données provenant de tiers (y compris des sociétés bénéficiaires d'investissements et des fournisseurs de données ESG), qui peuvent être inexactes, incomplètes, incohérentes, obsolètes ou estimées, ou ne prendre en compte que certains aspects ESG (plutôt que d'examiner l'ensemble du profil de durabilité et les actions d'un investissement ou de sa chaîne de valeur), et, à ce titre, peuvent avoir un impact négatif sur l'analyse que fait MFS des facteurs ESG pertinents pour un investissement. Les renseignements ci-dessus, ainsi que les sociétés et/ou les titres précis mentionnés, ne doivent pas être interprétés comme des conseils en investissement, une recommandation d'achat ou de vente ou une indication d'intention de négociation.

Distribué par : **É.-U.** – MFS Institutional Advisors, Inc. (« MFSI »), MFS Investment Management et MFS Fund Distributors, Inc., membre de la SIPC; **Amérique latine** – MFS International Ltd.; **Canada** – MFS Gestion de Placements Canada Limitée; **Note aux lecteurs du R.-U. et de Suisse** : Émis au Royaume-Uni et en Suisse par MFS International (U.K.) Limited (« MIL UK »), une société privée à responsabilité limitée enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro d'entreprise 03062718, et autorisée et réglementée dans la conduite des activités d'investissement par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. MIL UK, filiale indirecte de MFS®, a son siège social à One Carter Lane, Londres, EC4V 5ER.; **Note aux lecteurs européens (hors Royaume-Uni et Suisse)** : Émis en Europe par MFS Investment Management (Lux) S.à r.l. (MFS Lux) – autorisé en vertu de la loi du Luxembourg en tant que société de gestion des Fonds domiciliés au Luxembourg qui fournissent des produits et des services d'investissement aux investisseurs institutionnels et dont le siège social est établi à S.à r.l. 4 Rue Albert Borschette, Luxembourg L-1246. Tél. : 352 2826 12800. Le présent document ne doit être diffusé ou distribué à aucune personne autre que des investisseurs professionnels (conformément à la réglementation locale) et ne doit pas être utilisé ou distribué à des personnes lorsque cela est contraire à la réglementation locale. **Singapour** – MFS International Singapore Pte. Ltd. (CRN 201228809M); **Australie/Nouvelle-Zélande** – MFS International Australia Pty Ltd (« MFS Australia ») (ABN 68 607 579 537) détient un numéro de licence australienne de services financiers 485343. MFS Australia est réglementée par l'Australian Securities and Investments Commission.; **Hong Kong** – MFS International (Hong Kong) Limited (« MIL HK »), une société privée limitée autorisée et réglementée par la Hong Kong Securities and Futures Commission (la « SFC »). MIL HK est autorisée à exercer des activités réglementées de courtage en valeurs mobilières et de gestion d'actifs et peut offrir certains services de placement à des « investisseurs professionnels », comme définis dans la Securities and Futures Ordinance (« SFO »); **Pour les investisseurs professionnels en Chine** – MFS Financial Management Consulting (Shanghai) Co., Ltd., 2801-12, 28e étage, 100 Century Avenue, Shanghai World Financial Center, Shanghai Pilot Free Trade Zone, 200120, Chine, une société à responsabilité limitée chinoise enregistrée pour offrir des services de consultation en gestion financière; **Japon** – MFS Investment Management K.K. est enregistrée en tant qu'exploitant d'instruments financiers auprès du Kanto Local Finance Bureau (FIBO) No. 312, et est membre de la Investment Trust Association, Japan ainsi que de la Japan Investment Advisers Association. Étant donné que les frais de gestion à la charge des investisseurs varient en fonction de circonstances comme les produits, les services, la période d'investissement et les conditions du marché, ni le montant total ni les méthodes de calcul applicables ne peuvent être divulgués à l'avance. Tous les placements comportent des risques, y compris les fluctuations du marché et les investisseurs peuvent perdre le capital investi. Les investisseurs doivent obtenir et lire attentivement le prospectus et/ou le document énoncé à l'article 37-3 de la Loi sur les instruments financiers et les opérations de bourse avant d'effectuer tout placement. **Pour les lecteurs en Arabie saoudite, au Koweït, à Oman et aux ÉAU (à l'exception des lecteurs des zones DIFC et ADGM). Au Qatar, uniquement pour les investisseurs avertis et les personnes très fortunées. À Bahreïn, pour les institutions de haut niveau uniquement** : Les informations contenues dans le présent document sont destinées strictement aux investisseurs professionnels. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas et ne doivent pas être interprétées comme une offre, une invitation ou une proposition d'offre, une recommandation de souscription ou un avis ou une recommandation concernant un produit, un service et/ou une stratégie financiers. Bien que tout ait été mis en œuvre pour garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs, d'omissions ou d'inexactitudes, ou pour toute action entreprise sur la base de ces informations. La reproduction, la diffusion et l'utilisation de ce document (ou d'une partie de celui-ci) ne sont autorisées qu'avec le consentement de la MFS international U.K. Ltd (« MIL UK »). Les renseignements contenus dans le présent document sont fournis à titre informatif seulement. Il n'est pas destiné au grand public et ne doit pas leur être distribué ni être utilisé par eux. Les informations contenues dans ce document peuvent contenir des déclarations qui ne sont pas purement historiques, mais qui constituent des « déclarations prospectives ». Il s'agit notamment de projections, de prévisions ou d'estimations de revenus. Ces déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses, dont certaines sont décrites dans d'autres documents ou supports pertinents. Si vous ne comprenez pas le contenu de ce document, nous recommandons de consulter un conseiller financier agréé. Veuillez noter que tous les documents envoyés par l'émetteur (MIL UK) ont été envoyés par voie électronique depuis l'étranger. **Afrique du Sud** – Le présent document, ainsi que les renseignements qu'il contient, n'a pas pour objet et ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières en Afrique du Sud et ne doit donc pas être interprété comme tel. Le présent document n'est pas destiné à être distribué au public en Afrique du Sud. Le présent document n'a pas été approuvé par la Financial Sector Conduct Authority et ni la MFS International (U.K.) Limited ni ses fonds ne sont enregistrés pour la vente publique en Afrique du Sud.